
Procès-verbal de la séance du Bureau du 18 avril 2011

SOMMAIRE

<i>Présidence</i> de monsieur Gérard Collomb, Président	(p. 6)
<i>Désignation</i> d'un secrétaire de séance	(p. 6)
<i>Appel nominal</i>	(p. 6)
<i>Rectificatif</i> au procès-verbal du 7 février 2011	(p. 6)
N° B-2011-2205 <i>Bron - Acquisition à titre gratuit de 2 parcelles de terrain situées rue Youri Gagarine et appartenant à la société Alliade Habitat -</i>	(p. 6)
N° B-2011-2206 <i>Bron - Acquisition des lots n° 410 et 560 dépendant du bâtiment B de la copropriété Le Terraillon située 14, rue Hélène Boucher et appartenant aux époux Zaatouri -</i>	(p. 6)
N° B-2011-2207 <i>Bron - Acquisition des lots n° 1044, 1035 et 843 dépendant du bâtiment D de la copropriété Caravelle située 356, route de Genas et appartenant à M. et Mme Pirès -</i>	(p. 6)
N° B-2011-2208 <i>Bron - Acquisition des lots n° 1081, 1171 et 1361 dépendant du bâtiment D de la copropriété Le Terraillon située 19, rue Jules Védrines et appartenant à la société civile Vény -</i>	(p. 6)
N° B-2011-2209 <i>Caluire et Cuire - Programme d'aménagement d'ensemble (PAE) du Centre - Acquisition des parcelles AO 86 et AO 353, situées impasse de l'Eglise et appartenant à l'association Caluire paroisse -</i>	(p. 6)
N° B-2011-2210 <i>Corbas - Acquisition à titre gratuit d'une parcelle de terrain située route de Lyon et appartenant à Mme Denise lenne -</i>	(p. 6)
N° B-2011-2211 <i>Craponne - Acquisition à titre gratuit d'une parcelle de terrain située 26-28, rue Mauvernay et appartenant aux copropriétaires du groupe immobilier de la parcelle AP 46 -</i>	(p. 7)
N° B-2011-2212 <i>Feyzin - Acquisition d'une parcelle de terrain nu située rue du Docteur Long et appartenant aux consorts Comte - Décision modificative à la décision n° B-2010-1835 du Bureau du 11 octobre 2010 -</i>	(p. 7)
N° B-2011-2213 <i>Fontaines sur Saône - Acquisition d'une parcelle de terrain située rue Pierre Bouvier et appartenant à la commune -</i>	(p. 7)
N° B-2011-2214 <i>Francheville - Acquisition à titre gratuit de 2 parcelles de terrain situées chemin de Cachenoix et appartenant aux consorts Charavay -</i>	(p. 7)
N° B-2011-2215 <i>Genay - Acquisition d'une parcelle de terrain située rue de la Roue et appartenant à l'Association syndicale du lotissement Le Belvédère -</i>	(p. 7)
N° B-2011-2216 <i>Jonage - Acquisition à titre gratuit d'une parcelle de terrain située rue d'Alsace et rue de Provence appartenant à l'Association syndicale des propriétaires du lotissement La Bâtie -</i>	(p. 7)
N° B-2011-2217 <i>La Mulatière - Acquisition à titre gratuit d'une parcelle située place Général Leclerc et appartenant à l'Etat -</i>	(p. 7)

N° B-2011-2218	<i>Lyon 2° - ZAC Lyon Confluence - Acquisition de la parcelle BE 54, située 101-107, cours Charlemagne et appartenant à la Région Rhône-Alpes -</i>	(p. 7)
N° B-2011-2219	<i>Pierre Bénite - Acquisition du lot n° 9 situé dans l'immeuble en copropriété 62, rue Roger Salengro et appartenant à M. Claude Borel -</i>	(p. 7)
N° B-2011-2220	<i>Rochetaillée sur Saône - Acquisition d'une parcelle de terrain située 277, route de la Nation et appartenant à M. Gérard Fournier -</i>	(p. 7)
N° B-2011-2221	<i>Rochetaillée sur Saône - Acquisition d'une parcelle de terrain située 80, route de la Nation et appartenant à M. Pierre Gagnieur -</i>	(p. 7)
N° B-2011-2222	<i>Rochetaillée sur Saône - Acquisition d'une parcelle de terrain située 245, route de la Nation et appartenant à M. et Mme André Gagnieur -</i>	(p. 7)
N° B-2011-2223	<i>Saint Priest - Acquisition de la parcelle cadastrée DH 59 située 14, rue Maréchal Leclerc et appartenant aux consorts Vidoni-Lopez -</i>	(p. 7)
N° B-2011-2224	<i>Sathonay Village - Acquisition d'une parcelle de terrain située 11, rue Saint Maurice et appartenant à Mlle Nathalie Lopez -</i>	(p. 7)
N° B-2011-2225	<i>Vaulx en Velin - Acquisition à titre gratuit de parcelles de terrains situées 43, avenue Garibaldi, rue Ethel et Julius Rosenberg et appartenant au Département du Rhône -</i>	(p. 7)
N° B-2011-2226	<i>Vénissieux - Acquisition en vente en l'état futur d'achèvement (VEFA) d'un local destiné à la direction de la propreté situé 10, rue du Moulin à Vent -</i>	(p. 7)
N° B-2011-2227	<i>Villeurbanne - Acquisition d'une parcelle de terrain nu située 9, rue de la Fraternité et 121-125, route de Genas et appartenant à la société Prestimm -</i>	(p. 7)
N° B-2011-2228	<i>Bron - Cession des lots n° 1530 et 1531 dépendant du bâtiment 2 (centre commercial) de la copropriété Le Terrailon, située rue Marcel Bramet et rue Guynemer à l'EPARECA -</i>	(p. 7)
N° B-2011-2229	<i>Lyon 7° - Cession, à l-novativ, d'un immeuble situé 39, rue Sébastien Gryphe -</i>	(p. 7)
N° B-2011-2230	<i>Saint Genis Laval - Cession, à M. et Mme Philippe et Catherine Pagan d'un bien immobilier, situé 62 chemin de la Mouche et cadastré sous le numéro 37 de la section BC -</i>	(p. 7)
N° B-2011-2231	<i>Vénissieux - Cession, à la société Spirit Grand Sud, du surplus de voirie situé 229 à 235, route de Vienne et 10, rue du Moulin à Vent -</i>	(p. 7)
N° B-2011-2232	<i>Vénissieux - Revente, à l'OPH du Rhône du lot n° 3 dans un immeuble en copropriété situé 39, rue Jules Ferry -</i>	(p. 7)
N° B-2011-2233	<i>Bron - Classement d'office dans le domaine public de voirie communautaire des avenues d'Annonay, Victor Hugo et de la rue Louis Maggiorini -</i>	(p. 10)
N° B-2011-2234	<i>Saint Priest - Déclassement et cession d'une partie du domaine public communautaire située à l'angle de l'avenue Alfred de Vigny et de la rue Johanny Berlioz -</i>	(p. 10)
N° B-2011-2235	<i>Lyon - Résiliation de la convention pour l'exploitation d'un kiosque buvette avec la SARL Bellecour Partenaires - Approbation d'un protocole d'accord transactionnel -</i>	(p. 10)
N° B-2011-2236	<i>Lyon 2° - Aménagement de la place des Jacobins - Convention d'occupation temporaire du domaine public -</i>	(p. 10)
N° B-2011-2237	<i>Fontaines sur Saône - Résiliation à l'amiable du bail emphytéotique mettant à disposition, au profit du Syndicat intercommunal à vocation unique pour la valorisation et la protection de l'Île Roy, d'un tènement immobilier situé lieu-dit Île Roy -</i>	(p. 8)
N° B-2011-2238	<i>Lyon 1er - Mise à disposition, par bail emphytéotique, à la société Alliade Habitat de l'immeuble situé 23, rue des Capucins -</i>	(p. 8)
N° B-2011-2239	<i>Lyon 1er - Mise à disposition, par bail emphytéotique, à l'OPH Grand Lyon Habitat, de l'immeuble situé 21, rue Romarin -</i>	(p. 8)
N° B-2011-2240	<i>Lyon 3° - Mise à disposition, par bail emphytéotique, à l'OPH Grand Lyon Habitat, de l'immeuble situé 46, avenue Félix Faure -</i>	(p. 8)
N° B-2011-2241	<i>Pierre Bénite - Mise à disposition, par bail emphytéotique, à l'OPH Grand Lyon Habitat, de l'immeuble situé 117, rue Ampère -</i>	(p. 8)
N° B-2011-2242	<i>Lyon 7° - Résiliation de bail et indemnisation de la société Sidas pour la libération d'un local commercial situé 23, rue Félix Brun -</i>	(p. 8)

N° B-2011-2243	<i>Lyon 7° - Résiliation de bail et indemnisation de la SELARL Centre dentaire du sport pour la libération d'un local commercial situé 23, rue Félix Brun -</i>	(p. 8)
N° B-2011-2244	<i>Villeurbanne - Mise à disposition, par bail emphytéotique, à l'OPH Villeurbanne Est Habitat, d'un immeuble situé 5, rue Alexandre Boutin -</i>	(p. 8)
N° B-2011-2245	<i>Collonges au Mont d'Or - Création de la voie nouvelle n° 5 - Prolongement du chemin des Ecoliers - Engagement de la procédure de déclaration d'utilité publique et d'expropriation (DUP) -</i>	(p. 8)
N° B-2011-2246	<i>Vaulx en Velin - ZAC de la Grappinière - Promesse unilatérale de vente pour l'acquisition des parcelles AV 253, AV 394 et AV 395, situées rue du Général Charles Delestraint et avenue Jean Moulin et appartenant à l'OPH Grand Lyon Habitat -</i>	(p. 8)
N° B-2011-2247	<i>Jonage - Autorisation donnée à Mme Martine Amsellam-Zaoui de déposer une demande de permis de construire portant sur le bien communautaire situé boulevard Louis Pradel et cadastré sous le numéro 536 de la section AM -</i>	(p. 12)
N° B-2011-2248	<i>Lyon 3° - Grigny - Solaize - Autorisation de déposer des demandes de permis de démolir, une demande de déclaration préalable et de permis de construire -</i>	(p. 12)
N° B-2011-2249	<i>Vaulx en Velin - Autorisation de déposer une demande de permis de construire par la Ville sur un terrain communautaire pour l'extension du gymnase Valdo situé rue Lounès Matoub -</i>	(p. 12)
N° B-2011-2250	<i>Vénissieux - Autorisation donnée à la commune de déposer une demande de permis de construire et toute autorisation d'urbanisme portant sur une parcelle appartenant au domaine public communautaire de 78 mètres carrés située rue Romain Rolland -</i>	(p. 12)
N° B-2011-2251	<i>Vénissieux - Autorisation donnée à la société Alliade Habitat et à la Société lyonnaise de coordination immobilière de déposer une demande de permis de construire portant sur les biens communautaires situés avenue Marcel Cachin et cadastrés sous les numéros 1927, 2062, 2064, 2065 et 2066 de la section OE -</i>	(p. 12)
N° B-2011-2252	<i>Travaux de génie civil nécessaires à l'entretien des feux de signalisation tricolore - Marché annuel à bons de commande - Lancement d'une procédure d'appel d'offres ouvert - Autorisation de signer 2 marchés -</i>	(p. 10)
N° B-2011-2253	<i>Etudes, expertise d'arbres et ingénierie du paysage - Marché annuel à bons de commande - Lancement d'une procédure d'appel d'offres ouvert - Autorisation de signer 4 marchés -</i>	(p. 10)
N° B-2011-2254	<i>Fourniture, maintenance et formation pour la réalisation des comptages automatiques sur le territoire de la Communauté urbaine de Lyon - Marché annuel à bons de commande - Lancement d'une procédure d'appel d'offres ouvert - Autorisation de signer le marché -</i>	(p. 10)
N° B-2011-2255	<i>Etudes de jalonnement sur le territoire de la Communauté urbaine de Lyon - Marché annuel à bons de commande - Lancement d'une procédure d'appel d'offres ouvert - Autorisation de signer le marché -</i>	(p. 10)
N° B-2011-2256	<i>Etudes de sécurité sur le territoire de la Communauté urbaine de Lyon - Marché annuel à bons de commande - Lancement d'une procédure d'appel d'offres ouvert - Autorisation de signer le marché -</i>	(p. 10)
N° B-2011-2257	<i>Assistance à maîtrise d'ouvrage pour les opérations liées aux tunnels routiers - Marché à bons de commande - Lancement d'une procédure d'appel d'offres ouvert - Autorisation de signer le marché -</i>	(p. 10)
N° B-2011-2258	<i>Travaux de taille et entretien des arbres d'alignement - Marché annuel à bons de commande - Lancement d'une procédure d'appel d'offres ouvert - Autorisation de signer 7 marchés -</i>	(p. 10)
N° B-2011-2259	<i>Assistance technique pour les projets d'ouvrages d'art - Marché annuel à bons de commande - Lancement d'une procédure d'appel d'offres ouvert - Autorisation de signer 2 marchés -</i>	(p. 10)
N° B-2011-2260	<i>Chassieu - Aménagement d'un giratoire avenue Montgolfier - Marché de travaux Voirie et réseaux divers (VRD) - Autorisation de signer un marché de travaux de voirie, à la suite d'une procédure d'appel d'offres ouvert -</i>	(p. 10)
N° B-2011-2261	<i>Rochetaillée sur Saône - Requalification de la route de la Nation - Travaux de voirie - Autorisation de signer le marché de travaux à la suite d'une procédure d'appel d'offres ouvert -</i>	(p. 10)

N° B-2011-2262	<i>Saint Didier au Mont d'Or - Chemin des Gorges - Aménagement d'assainissement pluvial et voirie - Autorisation de signer le marché de travaux, à la suite d'une procédure d'appel d'offres ouvert -</i>	(p. 10)
N° B-2011-2263	<i>Bron - Prestations de maîtrise d'oeuvre de bâtiment pour la construction d'un troisième bâtiment pour l'IUT de l'Université Lyon 2° Lumière - Attribution et autorisation de signer le marché de maîtrise d'oeuvre, à la suite d'une procédure de concours restreint -</i>	(p. 12)
N° B-2011-2264	<i>Conception éditoriale et graphique, gestion éditoriale, prépresse d'une revue illustrée de prospective urbaine et sociétale - Autorisation de signer le marché à la suite d'une procédure d'appel d'offres ouvert -</i>	(p. 13)
N° B-2011-2265	<i>Lyon 2° - Place Bellecour - Aménagement de la partie sud - Marché complémentaire lot n° 9 - charpente-couverture-gros oeuvre et marché complémentaire ; lot n° 10 - menuiserie extérieure et serrurerie des kiosques - Autorisation de signer les marchés négociés sans mise en concurrence -</i>	(p. 14)
N° B-2011-2266	<i>Bron - Terraillon - Quartier Caravelle - Marché de maîtrise d'oeuvre pour l'aménagement des espaces extérieurs et mission d'ordonnement pilotage coordination - Attribution et autorisation de signer le marché de maîtrise d'oeuvre, à la suite d'une procédure d'appel d'offres restreint par exception au concours - Indemnisation des membres libéraux du jury -</i>	(p. 6)
N° B-2011-2267	<i>Villeurbanne - Vaulx en Velin - Etude de renouvellement urbain sur la Grande Ile - Lancement de la procédure d'appel d'offres ouvert - Autorisation de signer le marché -</i>	(p. 6)
N° B-2011-2268	<i>Fourniture de pièces détachées et prestations de maintenance pour les matériels hydrauliques et pneumatiques des stations d'épuration et de relèvement - Lancement de la procédure d'appel d'offres ouvert - Autorisation de signer les marchés -</i>	(p. 14)
N° B-2011-2269	<i>Pierre Bénite - Fourniture de pièces détachées et prestations de maintenance pour l'unité de lavage des sables Actim STEP - Autorisation de signer un marché négocié sans mise en concurrence avec l'entreprise Actim -</i>	(p. 14)
N° B-2011-2270	<i>Saint Germain au Mont d'Or - Aménagement de la station d'épuration - Autorisation de signer un marché de travaux à la suite d'une procédure d'appel d'offres ouvert -</i>	(p. 14)
N° B-2011-2271	<i>Infogérance du parc de postes de travail et périphériques - Lancement de la procédure d'appel d'offres ouvert - Autorisation de signer le marché -</i>	(p. 12)
N° B-2011-2272	<i>Fourniture et assistance technique au montage de pompes process pour l'UTVE de Lyon-sud et les stations d'épuration et de relèvement de la direction de l'eau - Marché composé de 3 lots - Autorisation de signer le marché, à la suite d'une procédure d'appel d'offres ouvert -</i>	(p. 14)
N° B-2011-2273	<i>Lyon 7° - Travaux pour la réutilisation d'un bâtiment situé 4, rue Ravier à Lyon 7°, en vue de l'installation du Conservatoire national des arts et métiers (CNAM) - Lot n° 13 : chauffage, ventilation, plomberie, sanitaire - Autorisation de signer un avenant n° 2 au marché -</i>	(p. 13)
N° B-2011-2274	<i>Lyon 7° - Travaux pour la réutilisation d'un bâtiment situé 4, rue Ravier, en vue de l'installation du Conservatoire national des arts et métiers (CNAM) - Lot n° 1 : Déconstruction-maçonneries - Autorisation de signer un avenant n° 2 au marché public de travaux -</i>	(p. 13)
N° B-2011-2275	<i>Mandat spécial accordé à M. le Vice-Président Jean-Michel Daclin pour une mission à Philadelphie (Etats-Unis) -</i>	(p. 13)
N° B-2011-2276	<i>Mandat spécial accordés à MM. les Vice-Présidents Hubert Julien-Laferrière et Gilles Buna pour une mission en Palestine et Israël -</i>	(p. 13)
N° B-2011-2277	<i>Pôle de compétitivité Imaginove - Soutien au projet de recherche et de développement Garden - Convention d'application financière avec la société Krysalide - Autorisation de signer l'avenant n° 1 -</i>	(p. 14)
N° B-2011-2278	<i>Déplacement - Elaboration d'un modèle de simulation de déplacements partagé avec l'Etat et le Conseil général du Rhône - Convention de participation financière pour la réalisation d'enquêtes cordon et minéralogique sous coordination de l'Etat -</i>	(p. 15)
N° B-2011-2279	<i>Actions de protection des espèces et des milieux - Attribution de subventions pour la connaissance, l'inventaire, la valorisation, la communication à la Ligue de protection des oiseaux du Rhône (LPO Rhône) et à la Fédération Rhône-Alpes pour la protection de la nature (FRAPNA) - Approbation de conventions -</i>	(p. 15)

N° B-2011-2280	<i>Actions de protection des espèces et des milieux - Préservation de la biodiversité - Attribution de subventions à la Fédération départementale des chasseurs du Rhône - Approbation de la convention d'application financière - Année 2011 -</i>	(p. 15)
N° B-2011-2281	<i>Garanties d'emprunts accordées à des organismes de logements sociaux auprès de la Caisse des dépôts et consignations -</i>	(p. 15)
N° B-2011-2282	<i>Garanties d'emprunts accordées à des organismes de logements sociaux auprès du Crédit agricole centre-est et Caisse d'épargne -</i>	(p. 15)
N° B-2011-2283	<i>Garanties d'emprunts accordées à l'association Aralis auprès de l'Union des entreprises et des salariés pour le logement (UESL) Action logement -</i>	(p. 15)
N° B-2011-2284	<i>Garantie d'emprunt accordée à la société Batigère Rhône-Alpes auprès de la Banque commerciale pour le marché de l'entreprise (BCME-Crédit mutuel de Bretagne) -</i>	(p. 15)
N° B-2011-2285	<i>Garanties d'emprunts accordées à l'OPH de Saint Priest-Porte des Alpes Habitat auprès de la Caisse des dépôts et consignations -</i>	(p. 15)
N°B-2011-2286	<i>Décines Charpieu - Cession de terrains sur le secteur Montout au profit de la Société Foncière du Montout -</i>	(p. 8)

Présidence de monsieur Gérard Collomb

Président

Le lundi 18 avril 2011 à 10 heures 30, mesdames et messieurs les membres du Bureau, dûment convoqués le 11 avril 2011 en séance par monsieur le Président, se sont réunis à l'hôtel de Communauté, sous la présidence de monsieur Gérard Collomb, Président.

Désignation d'un secrétaire de séance

M. LE PRESIDENT : Pour notre séance de ce jour, je vous propose de désigner madame Dounia Besson pour assurer les fonctions de secrétaire et procéder à l'appel nominal.

Madame Besson, vous avez la parole.

(Madame Dounia Besson est désignée et procède à l'appel nominal).

Présents : MM. Collomb, Bret, Darne J., Reppelin, Da Passano, Mme Elmalan, M. Buna, Mme Guillemot, MM. Calvel, Kimelfeld, Crimier, Mme Pédrini, M. Abadie, Mmes Besson, David M., MM. Barge, Passi, Brachet, Charles, Colin, Sécheresse, Barral, Desseigne, Crédoz, Mme Gelas, MM. Claisse, Bernard R., Bouju, Blein, Rivalta, Assi.

Absents excusés : MM. Charrier, Daclin (pouvoir à Mme David M.), Mme Vullien, MM. Philip (pouvoir à M. Kimelfeld), Arrue (pouvoir à Mme Besson), Mmes Dognin-Sauze, Peytavin, Frih (pouvoir à M. Blein), MM. Julien-Laferrrière (pouvoir à M. Bernard R.), Sangalli.

Absents non excusés : MM. Vesco, David G., Lebuhotel.

(Le quorum étant atteint, la séance est ouverte).

Rectificatif au procès-verbal du 7 février 2011

M. LE PRESIDENT : Mesdames et messieurs, lors de la séance du Bureau du 14 mars 2011, nous avons procédé à l'approbation du procès-verbal du Bureau du 7 février 2011.

Celui-ci présente une erreur matérielle au titre de deux dossiers d'engagement de procédure de déclaration d'utilité publique et d'expropriation.

En page 7, il y a donc lieu de supprimer "**dans le cadre du GPV**", après les mentions :

- "le dossier n° B-2011-2091",

- "le dernier dossier n° B-2011-2090".

N° B-2011-2266 - Bron - Terraillon - Quartier Caravelle - Marché de maîtrise d'oeuvre pour l'aménagement des espaces extérieurs et mission d'ordonnancement pilotage coordination - Attribution et autorisation de signer le marché de maîtrise d'oeuvre, à la suite d'une procédure d'appel d'offres restreint par exception au concours - Indemnisation des membres libéraux du jury - Délégation générale au développement urbain - Direction de l'aménagement -

N° B-2011-2267 - Villeurbanne - Vaulx en Velin - Etude de renouvellement urbain sur la Grande Ile - Lancement de la procédure d'appel d'offres ouvert - Autorisation de signer le marché - Délégation générale au développement urbain - Direction de l'habitat et du développement solidaire urbain -

M. LE PRESIDENT : Monsieur le Vice-Président Brachet rapporte les dossiers n° B-2011-2266 et B-2011-2267. Monsieur Brachet, vous avez la parole.

M. le Vice-Président BRACHET, rapporteur : Il s'agit de deux dossiers. Le dossier n° B-2011-2266 concerne le quartier Caravelle à Bron Terraillon et porte sur l'attribution d'un marché de maîtrise d'oeuvre pour l'aménagement des espaces extérieurs au groupement Sotrec Ingénierie/Hors Champs SARL/SE et ME SARL pour un montant de 1 252 604,16 € TTC. Il s'agit d'autoriser monsieur le Président à signer le marché.

Le dossier n° B-2011-2267 concerne une étude sur le renouvellement urbain à la Grande Ile, et le lancement de la procédure d'appel d'offres ouvert pour un montant situé entre 95 680 € TTC et 287 040 € TTC, la participation de l'ANRU se faisant à 30 % du montant maximal. Il s'agit d'autoriser le lancement de cette procédure et d'autoriser monsieur le Président à signer le marché.

M. LE PRESIDENT : Pas d'opposition ?

Adoptés à l'unanimité.

Rapporteur : M. le Vice-Président BRACHET.

N° B-2011-2205 - Bron - Acquisition à titre gratuit de 2 parcelles de terrain situées rue Youri Gagarine et appartenant à la société Alliage Habitat - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° B-2011-2206 - Bron - Acquisition des lots n° 410 et 560 dépendant du bâtiment B de la copropriété le Terraillon située 14, rue Hélène Boucher et appartenant aux époux Zaatouri - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° B-2011-2207 - Bron - Acquisition des lots n° 1044, 1035 et 843 dépendant du bâtiment D de la copropriété Caravelle située 356, route de Genas et appartenant à M. et Mme Pirès - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° B-2011-2208 - Bron - Acquisition des lots n° 1081, 1171 et 1361 dépendant du bâtiment D de la copropriété Le Terraillon située 19, rue Jules Védrines et appartenant à la société civile Vény - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° B-2011-2209 - Caluire et Cuire - Programme d'aménagement d'ensemble (PAE) du Centre - Acquisition des parcelles AO 86 et AO 353, situées impasse de l'Eglise et appartenant à l'association Caluire paroisse - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° B-2011-2210 - Corbas - Acquisition à titre gratuit d'une parcelle de terrain située route de Lyon et appartenant à Mme Denise lenne - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° B-2011-2211 - Craponne - Acquisition à titre gratuit d'une parcelle de terrain située 26-28, rue Mauvernay et appartenant aux copropriétaires du groupe immobilier de la parcelle AP 46 - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° B-2011-2212 - Feyzin - Acquisition d'une parcelle de terrain nu située rue du Docteur Long et appartenant aux conjoints Comte - Décision modificative à la décision n° B-2010-1835 du Bureau du 11 octobre 2010 - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° B-2011-2213 - Fontaines sur Saône - Acquisition d'une parcelle de terrain située rue Pierre Bouvier et appartenant à la commune - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° B-2011-2214 - Francheville - Acquisition à titre gratuit de 2 parcelles de terrain situées chemin de Cachenoix et appartenant aux conjoints Charavay - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° B-2011-2215 - Genay - Acquisition d'une parcelle de terrain située rue de la Roue et appartenant à l'Association syndicale du lotissement Le Belvédère - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° B-2011-2216 - Jonage - Acquisition à titre gratuit d'une parcelle de terrain située rue d'Alsace et rue de Provence appartenant à l'Association syndicale des propriétaires du lotissement La Bâtie - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° B-2011-2217 - La Mulatière - Acquisition à titre gratuit d'une parcelle située place Général Leclerc et appartenant à l'Etat - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° B-2011-2218 - Lyon 2° - ZAC Lyon Confluence - Acquisition de la parcelle BE 54, située 101-107, cours Charlemagne et appartenant à la Région Rhône-Alpes - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° B-2011-2219 - Pierre Bénite - Acquisition du lot n° 9 situé dans l'immeuble en copropriété 62, rue Roger Salengro et appartenant à M. Claude Borel - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° B-2011-2220 - Rochetaillée sur Saône - Acquisition d'une parcelle de terrain située 277, route de la Nation et appartenant à M. Gérard Fournier - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° B-2011-2221 - Rochetaillée sur Saône - Acquisition d'une parcelle de terrain située 80, route de la Nation et appartenant à M. Pierre Gagnieur - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° B-2011-2222 - Rochetaillée sur Saône - Acquisition d'une parcelle de terrain située 245, route de la Nation et appartenant à M. et Mme André Gagnieur - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° B-2011-2223 - Saint Priest - Acquisition de la parcelle cadastrée DH 59 située 14, rue Maréchal Leclerc et appartenant aux conjoints Vidoni-Lopez - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° B-2011-2224 - Sathonay Village - Acquisition d'une parcelle de terrain située 11, rue Saint Maurice et appartenant à Mlle Nathalie Lopez - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° B-2011-2225 - Vaulx en Velin - Acquisition à titre gratuit de parcelles de terrains situées 43, avenue Garibaldi, rue Ethel et Julius Rosenberg et appartenant au Département du Rhône - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° B-2011-2226 - Vénissieux - Acquisition en vente en l'état futur d'achèvement (VEFA) d'un local destiné à la direction de la propreté situé 10, rue du Moulin à Vent - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° B-2011-2227 - Villeurbanne - Acquisition d'une parcelle de terrain nu située 9, rue de la Fraternité et 121-125, route de Genas et appartenant à la société Prestimm - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° B-2011-2228 - Bron - Cession des lots n° 1530 et 1531 dépendant du bâtiment 2 (centre commercial) de la copropriété Le Terraillon, située rue Marcel Bramet et rue Guynemer à l'EPARECA - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° B-2011-2229 - Lyon 7° - Cession, à l'initiative, d'un immeuble situé 39, rue Sébastien Gryphe - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° B-2011-2230 - Saint Genis Laval - Cession, à M. et Mme Philippe et Catherine Pagan d'un bien immobilier, situé 62 chemin de la Mouche et cadastré sous le numéro 37 de la section BC - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° B-2011-2231 - Vénissieux - Cession, à la société Spirit Grand Sud, du surplus de voirie situé 229 à 235, route de Vienne et 10, rue du Moulin à Vent - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° B-2011-2232 - Vénissieux - Revente, à l'OPH du Rhône du lot n° 3 dans un immeuble en copropriété situé 39, rue Jules Ferry - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° B-2011-2237 - Fontaines sur Saône - Résiliation à l'amiable du bail emphytéotique mettant à disposition, au profit du Syndicat intercommunal à vocation unique pour la valorisation et la protection de l'Île Roy, d'un tènement immobilier situé lieu-dit Île Roy - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° B-2011-2238 - Lyon 1er - Mise à disposition, par bail emphytéotique, à la société Alliade Habitat de l'immeuble situé 23, rue des Capucins - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° B-2011-2239 - Lyon 1er - Mise à disposition, par bail emphytéotique, à l'OPH Grand Lyon Habitat, de l'immeuble situé 21, rue Romarin - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° B-2011-2240 - Lyon 3° - Mise à disposition, par bail emphytéotique, à l'OPH Grand Lyon Habitat, de l'immeuble situé 46, avenue Félix Faure - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° B-2011-2241 - Pierre Bénite - Mise à disposition, par bail emphytéotique, à l'OPH Grand Lyon Habitat, de l'immeuble situé 117, rue Ampère - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° B-2011-2242 - Lyon 7° - Résiliation de bail et indemnisation de la société Sidas pour la libération d'un local commercial situé 23, rue Félix Brun - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° B-2011-2243 - Lyon 7° - Résiliation de bail et indemnisation de la SELARL Centre dentaire du sport pour la libération d'un local commercial situé 23, rue Félix Brun - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° B-2011-2244 - Villeurbanne - Mise à disposition, par bail emphytéotique, à l'OPH Villeurbanne Est Habitat, d'un immeuble situé 5, rue Alexandre Boutin - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° B-2011-2245 - Collonges au Mont d'Or - Création de la voie nouvelle n° 5 - Prolongement du chemin des Ecoliers - Engagement de la procédure de déclaration d'utilité publique et d'expropriation (DUP) - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° B-2011-2246 - Vaulx en Velin - ZAC de la Grappinière - Promesse unilatérale de vente pour l'acquisition des parcelles AV 253, AV 394 et AV 395, situées rue du Général Charles Delestraint et avenue Jean Moulin et appartenant à l'OPH Grand Lyon Habitat - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° B-2011-2286 - Décines Charpieu - Cession de terrains sur le secteur Montout au profit de la Société Foncière du Montout - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

M. LE PRESIDENT : Monsieur le Vice-Président Barral rapporte les dossiers n° B-2011-2205 à B-2011-2217, B-2011-2218, B-2011-2219 à B-2011-2232, B-2011-2237 à B-2011-2246 et B-2011-2286. Monsieur Barral, vous avez la parole.

M. le Vice-Président BARRAL, rapporteur : Il s'agit de divers dossiers d'acquisition. Les dossiers n° B-2011-2205, B-2011-2210, B-2011-2211, B-2011-2214 et B-2011-2216 concernent les communes de Bron, Corbas, Craponne, Francheville et Jonage. Il s'agit d'acquisitions de divers terrains pour une surface de 15 885 mètres carrés, acquisitions faites à titre gratuit et nécessaires à des aménagements de voirie de proximité.

Les dossiers n° B-2011-2213 et B-2011-2224 à Fontaines sur Saône et Sathonay Village portent sur l'acquisition de 586 mètres carrés de terrain pour des aménagements de voirie de proximité. Ces acquisitions auront un coût de 8 566 €.

Le dossier n° B-2011-2227 à Villeurbanne, dans le cadre de l'aménagement de la route de Genas, concerne l'acquisition d'un terrain de 140 mètres carrés pour un montant de 19 125 €.

Les dossiers n° B-2011-2220, B-2011-2221 et B-2011-2222 à Rochetaillée sur Saône concernent des acquisitions de terrains pour un montant de 98 € dans le cadre de l'aménagement de la route de la Nation.

Le dossier n° B-2011-2215 à Genay concerne l'acquisition d'un terrain de 410 mètres carrés pour un montant de 8 340 € nécessaire à l'aménagement d'une voirie rue de la Roue.

Le dossier n° B-2011-2217 à la Mulatière concerne l'acquisition à l'Etat d'une parcelle de voirie pour une surface de 1 435 mètres carrés nécessaires au réaménagement de la place Général Leclerc. Cette acquisition se fera à titre gratuit.

Le dossier n° B-2011-2225 à Vaulx en Velin concerne l'acquisition au Département du Rhône pour la voie nouvelle de la Cité Marhaba d'une parcelle de 2 189 mètres carrés, acquisition qui se fera également à titre gratuit.

Le dossier n° B-2011-2246 à Vaulx en Velin, dans le cadre de l'opération ANRU à la ZAC de la Grappinière concerne l'acquisition d'un terrain de 21 223 mètres carrés pour un montant de 1 286 596,99 € TTC.

Le dossier n° B-2011-2223 à Saint Priest, dans le cadre de l'ORU de Saint Priest à la ZAC du Triangle, concerne l'acquisition d'une maison sur un terrain de 570 mètres carrés au prix de 249 000 €.

Les dossiers n° B-2011-2206, B-2011-2207 et B-2011-2208, dans le cadre de l'ORU de Bron, concernent l'acquisition de 3 logements, 1 garage, 1 parking, 3 caves et les parties communes s'y rattachant pour un montant de 278 500 €.

Le dossier n° B-2011-2209 à Caluire et Cuire, dans le cadre de l'aménagement PAE du Centre, est relatif à l'acquisition d'une propriété bâtie sur un terrain d'une surface de 2 222 mètres carrés, propriété qui sera acquise au prix de 680 000 €.

Le dossier n° B-2011-2219 à Pierre Bénite, dans le cadre de l'habitat, concerne l'acquisition d'un logement d'une pièce pour un montant de 10 500 € qui sera mis à disposition d'un bailleur social.

Le dossier n° B-2011-2226 à Vénissieux concerne l'acquisition à la société Spirit Grand Sud d'un local de 157 mètres carrés pour les agents de la propreté, acquis pour un montant de 221 260 € TTC.

Le dossier n° B-2011-2231 à Vénissieux concerne la cession, à la société Spirit Grand Sud, d'un tènement pour réaliser un immeuble R + 4 de 60 logements dont un tiers en accession sociale, un tiers en accession libre et un tiers en PLUS pour une SHON de 4 505 mètres carrés. Le terrain était d'une surface de 2 499 mètres carrés et le montant de cession sera de 765 000 €.

Le dossier n° B-2011-2286 à Décines Charpieu autorise monsieur le Président à signer une promesse unilatérale de vente de terrains d'une superficie de 318 935 mètres carrés pour un montant de 14 700 291,36 € TTC, à la société Foncière du Montout, dans le cadre de l'aménagement secteur Montout.

Le dossier n° B-2011-2232 à Vénissieux concerne la revente suite à la préemption pour la réalisation d'un programme mixte en locatif et accession privée à l'OPH du Rhône, d'un lot de copropriété pour un montant de 68 000 €.

Le dossier n° B-2011-2228 à Bron, dans le cadre de l'ORU de Bron, concerne la cession à l'EPARECA, établissement public national d'aménagement et de restructuration des espaces commerciaux et artisanaux, d'un local commercial à usage de supermarché et sa réserve pour un montant de 510 000 €.

Le dossier n° B-2011-2229, rue Sébastien Gryphe à Lyon 7°, concerne la cession à la société I-novativ un immeuble pour la réalisation de 28 logements : 18 en accession à la propriété et 6 à usage locatif social pour une SHON de 1 880 mètres carrés. Cet immeuble serait cédé pour un montant de 306 000 €.

Le dossier n° B-2011-2230 à Saint Genis Laval, dans le cadre de l'activité économique de la zone industrielle de la Mouche est relatif à la cession d'un bâtiment de 126 mètres carrés à la société Phoenix Thermi fluide PPLR pour un montant de 93 000 €.

Le dossier n° B-2011-2245 à Collonges au Mont d'Or, dans le cadre de la réalisation de la voie nouvelle n° 5 (VN 5), engage la déclaration d'utilité publique concernant les acquisitions foncières de cette future voirie.

Le dossier n° B-2011-2240 à Lyon 3° concerne la mise à disposition par bail emphytéotique de 55 ans à l'OPH Grand Lyon Habitat un immeuble pour la réalisation de 7 logements PLUS et 3 logements PLAI, bail emphytéotique qui se fera à raison de 1 € pendant les 40 premières années à 49 226 € de loyer par an pendant les 15 dernières années.

Le dossier n° B-2011-2218 est retiré de l'ordre du jour. Le dossier n° B-2011-2241 est reporté à l'ordre du jour d'une séance ultérieure.

Le dossier n° B-2011-2244 à Villeurbanne concerne la mise à disposition par bail emphytéotique à l'OPH Villeurbanne Est Habitat d'un immeuble pour la réalisation de 11 logements PLUS et 3 logements PLAI avec un droit d'entrée de 790 000 €, mise à disposition par bail de 55 ans, un loyer de 1 € sur les

55 ans, compte tenu du montant élevé des travaux qui s'élève à 555 000 €.

Le dossier n° B-2011-2238 à Lyon 1^{er} est relatif à la mise à disposition par bail emphytéotique à la société Alliade Habitat d'un immeuble pour la réalisation de 21 logements PLUS et 7 logements PLAI et un droit d'entrée de 1 715 000 €, bail emphytéotique de 55 ans avec un loyer de 1 € pour les 40 premières années et un loyer de 4 000 € pour les 15 dernières années. Là aussi, il y a un montant important de travaux à réaliser pour l'aménagement de cet immeuble.

Le dossier n° B-2011-2239 à Lyon 1^{er} concerne la mise à disposition par bail emphytéotique d'un bâtiment avec un droit d'entrée de 294 507 € qui permettra la réalisation de 9 logements PLUS et 3 logements PLAI avec un loyer de 1 € pendant les 40 premières années et un loyer de 27 793 € pour les 15 dernières années.

Le dossier n° B-2011-2212 à Feyzin concerne un dossier de voirie rue du Docteur Long portant sur la modification de la décision n° B-2010-1835 du Bureau du 11 octobre 2010 où il faut rajouter qu'il s'agit d'un bien occupé.

Les dossiers n° B-2011-2242 et B-2011-2243 à Lyon 7° portent sur l'aménagement dans le secteur des Girondins pour la future ZAC : il est question du versement d'une indemnité de libération de deux locaux commerciaux pour un montant de 800 000 €.

Le dossier n° B-2011-2237 à Fontaines sur Saône est relatif à la réalisation du bail emphytéotique avec le SIVU intercommunal et l'intégration de cette opération au projet Rives de Saône. Il s'agit de l'Île Roy.

J'en ai terminé avec ces dossiers, monsieur le Président.

M. LE PRÉSIDENT : Merci bien. Pouvez-vous donner des précisions supplémentaires sur le dossier n° B-2011-2286 ?

M. le Vice-Président BARRAL : Il s'agit d'une promesse unilatérale de vente qui garantit le Grand Lyon sur la finalité de la vente de ce terrain qui consiste à la réalisation du Grand Stade pour 96 % de la surface du terrain. Cette promesse unilatérale de vente a été choisie plutôt qu'une promesse synallagmatique, puisqu'elle garantit le Grand Lyon sur les conditions suspensives de vente de ce terrain.

Par ailleurs, le prix fixé du terrain qui est de 40 € du mètre carré a été fait en fonction des précisions données par France domaine qui était de l'ordre de 30 à 35 €, sur lequel se sont rajoutées les dépenses relatives à l'aménagement des bassins.

De plus, la société Foncière du Montout prendra à sa charge le dévoiement de la canalisation de gaz qui passe actuellement sur le terrain.

M. LE PRÉSIDENT : Donc, pour l'Olympique Lyonnais, cela fait une dépense de 45 € si on prend en compte la déviation de la canalisation de gaz.

M. le Vice-Président BARRAL : Tout à fait.

M. le Vice-Président CHARLES : Juste pour dire que, formellement à nos votes sur les dossiers relatifs au Grand

Stade, monsieur le Vice-Président Buna et moi-même, nous nous abstenons.

Pas d'opposition ?

Adoptés, M. Brachet n'ayant pris part ni au débat ni au vote des dossiers n° B-2011-2205 et B-2011-2238 (article L 2131-11 du code général des collectivités territoriales).

MM. Buna et Charles s'étant abstenus lors du vote du dossier n° B-2011-2286.

Le dossier n° B-2011-2218 étant retiré et le dossier n° B-2011-2241 étant reporté à l'ordre du jour d'une séance ultérieure.

Rapporteur : M. le Vice-Président BARRAL.

N° B-2011-2233 - Bron - Classement d'office dans le domaine public de voirie communautaire des avenues d'Annonay, Victor Hugo et de la rue Louis Maggiorini - Direction de la voirie -

N° B-2011-2234 - Saint Priest - Déclassement et cession d'une partie du domaine public communautaire située à l'angle de l'avenue Alfred de Vigny et de la rue Johanny Berlioz - Direction de la voirie -

N° B-2011-2235 - Lyon - Résiliation de la convention pour l'exploitation d'un kiosque buvette avec la SARL Bellecour Partenaires - Approbation d'un protocole d'accord transactionnel - Direction de la voirie -

N° B-2011-2236 - Lyon 2° - Aménagement de la place des Jacobins - Convention d'occupation temporaire du domaine public - Direction de la voirie -

N° B-2011-2252 - Travaux de génie civil nécessaires à l'entretien des feux de signalisation tricolore - Marché annuel à bons de commande - Lancement d'une procédure d'appel d'offres ouvert - Autorisation de signer 2 marchés - Direction de la voirie -

N° B-2011-2253 - Etudes, expertise d'arbres et ingénierie du paysage - Marché annuel à bons de commande - Lancement d'une procédure d'appel d'offres ouvert - Autorisation de signer 4 marchés - Direction de la voirie -

N° B-2011-2254 - Fourniture, maintenance et formation pour la réalisation des comptages automatiques sur le territoire de la Communauté urbaine de Lyon - Marché annuel à bons de commande - Lancement d'une procédure d'appel d'offres ouvert - Autorisation de signer le marché - Direction de la voirie -

N° B-2011-2255 - Etudes de jalonnement sur le territoire de la Communauté urbaine de Lyon - Marché annuel à bons de commande - Lancement d'une procédure d'appel d'offres ouvert - Autorisation de signer le marché - Direction de la voirie -

N° B-2011-2256 - Etudes de sécurité sur le territoire de la Communauté urbaine de Lyon - Marché annuel à bons de commande - Lancement d'une procédure d'appel d'offres ouvert - Autorisation de signer le marché - Direction de la voirie -

N° B-2011-2257 - Assistance à maîtrise d'ouvrage pour les opérations liées aux tunnels routiers - Marché à bons de commande - Lancement d'une procédure d'appel d'offres ouvert - Autorisation de signer le marché - Direction de la voirie -

N° B-2011-2258 - Travaux de taille et entretien des arbres d'alignement - Marché annuel à bons de commande - Lancement d'une procédure d'appel d'offres ouvert - Autorisation de signer 7 marchés - Direction de la voirie -

N° B-2011-2259 - Assistance technique pour les projets d'ouvrages d'art - Marché annuel à bons de commande - Lancement d'une procédure d'appel d'offres ouvert - Autorisation de signer 2 marchés - Direction de la voirie -

N° B-2011-2260 - Chassieu - Aménagement d'un giratoire avenue Montgolfier - Marché de travaux Voirie et réseaux divers (VRD) - Autorisation de signer un marché de travaux de voirie, à la suite d'une procédure d'appel d'offres ouvert - Direction de la voirie -

N° B-2011-2261 - Rochetaillée sur Saône - Requalification de la route de la Nation - Travaux de voirie - Autorisation de signer le marché de travaux à la suite d'une procédure d'appel d'offres ouvert - Direction de la voirie -

N° B-2011-2262 - Saint Didier au Mont d'Or - Chemin des Gorges - Aménagement d'assainissement pluvial et voirie - Autorisation de signer le marché de travaux, à la suite d'une procédure d'appel d'offres ouvert - Direction de la voirie -

M. LE PRESIDENT : Monsieur le Vice-Président Abadie rapporte les dossiers n° B-2011-2233 à B-2011-2236 et n° B-2011-2252 à B-2011-2262. Monsieur Abadie, vous avez la parole.

M. le Vice-Président ABADIE, rapporteur : Oui, monsieur le Président, mesdames et messieurs, concernant le dossier n° B-2011-2233, la Communauté urbaine de Lyon envisage le classement d'office, dans le domaine public communautaire, des voies suivantes sur la commune de Bron, avenues d'Annonay et Victor Hugo sur une partie et rue Louis Maggiorini sur sa totalité. L'examen de la situation foncière des parcelles constituant l'emprise de ces voies fait apparaître des difficultés de cession à l'amiable de la propriété du sol, eu égard au nombre important de propriétaires.

En vue de ce classement d'office dans le domaine, une enquête publique de 32 jours a donc eu lieu du 10 janvier au 10 février 2011. A l'issue de cette enquête, monsieur le commissaire-enquêteur s'est prononcé favorablement au classement d'office. Aucune remarque négative du projet n'a été exprimée de quelle que manière que ce soit au cours de cette enquête. Conformément à l'article L 318-3 et 4 du code de l'urbanisme, il appartient donc à l'instance délibérante de la Communauté urbaine de se prononcer sur le classement d'office de ces voies.

Le dossier n° B-2011-2234 concerne un déclassement et une cession à Saint Priest en vue de la réalisation d'un programme immobilier. La société Cogedim a sollicité la Communauté urbaine afin d'obtenir la cession d'une partie du domaine public communautaire situé à l'angle de l'avenue Alfred de Vigny et de la rue Johanny Berlioz. Préalablement à cette cession, il convient de déclasser au profit de cette société l'emprise d'une surface de 103 mètres carrés. L'ensemble des services communautaires consultés sont favorables à ce déclassement. L'enquête technique a fait apparaître des réseaux. La société Cogedim aura à sa charge le dévoiement de ces réseaux. Ce déclassement ne remettant pas en cause la desserte, il n'y aura donc pas d'enquête publique. Au terme du compromis, la société Cogedim a accepté d'acquiescer ce bien au prix de 10 300 €, libre de toute occupation.

Concernant le dossier n° B-2011-2235, la Communauté urbaine a consenti une concession d'exploitation d'un kiosque buvette pied humide à la SARL Bellecour Partenaires selon un contrat du 1er octobre 2004. S'agissant d'un emplacement situé sur le domaine public de la Communauté urbaine, la législation des baux commerciaux ne s'applique pas. Un avenant du 4 août 2008 a pris acte de la cession des droits de la SARL Bellecour Partenaires à monsieur Khaled Zerrel pour le reste du contrat restant à courir, soit jusqu'au 6 mars 2012.

La Communauté urbaine a décidé de réaliser des travaux d'aménagement sur la partie sud de la place Bellecour, ce qui implique de reprendre l'ensemble du kiosque buvette en vue de sa démolition. C'est ainsi que le contrat de concession a été résilié pour le 1er septembre 2010. S'agissant d'une résiliation anticipée, celle-ci ouvre droit à indemnité pour couvrir les frais des investissements effectués par le concessionnaire, le manque à gagner, la valeur nette comptable des investissements, les frais de licenciement. La Communauté urbaine et la SARL Bellecour Partenaires ont pu aboutir après discussion à un accord sur le montant de l'indemnité. La Communauté urbaine s'engage donc à verser une indemnité de 300 000 €. De son côté, la SARL Bellecour Partenaires s'engage à restituer les locaux au 31 mars 2011. Elle reste néanmoins redevable des indemnités d'occupation. Il est donc proposé au Bureau d'autoriser monsieur le Président à signer ce protocole.

Concernant le dossier n° B-2011-2236, suite à la création de la Communauté urbaine de Lyon, et par les délibérations du 29 mai et 18 décembre 1972, un transfert en pleine propriété de la place des Jacobins avait été opéré au profit de la Communauté urbaine au titre de sa compétence légale en matière de voirie. Les édifices implantés sur cette place, lors du transfert de propriété de celle-ci, sont considérés comme propriété de la Communauté urbaine au même titre que l'emprise foncière. Une partie de ces édifices et espaces sont essentiels à la ville de Lyon pour la gestion d'activités présentant un intérêt public local et qui relève de sa compétence générale. La Communauté urbaine et la ville de Lyon ont donc décidé de réaliser l'aménagement de la place des Jacobins situé dans le 2^e arrondissement de Lyon sur une superficie de 9 000 mètres carrés.

Compte tenu des enjeux et de la complexité de cette opération, la Communauté urbaine et la ville de Lyon se sont rapprochées afin de réaliser ensemble une opération d'aménagement et de travaux cohérents dans le cadre d'un transfert de maîtrise d'ouvrage au bénéfice de la Communauté urbaine. La Communauté urbaine doit donc autoriser la ville à occuper à titre précaire et révocable une partie de son domaine public situé sur cette place, en vue de réaliser divers aménagements d'édifices dont la prise en charge et la gestion incombent exclusivement à la ville. Cette autorisation fait l'objet d'une convention d'occupation temporaire du domaine public, objet de ce dossier. Cette convention porte à titre exclusif sur les aménagements et équipements d'édifices prévus par la convention de maîtrise d'ouvrage unique. Il s'agit des ouvrages suivants : plantations arbustives, arrosage, borne-fontaine, éclairage public, bâtiment abritant des sanitaires publics et locaux techniques. Il est donc proposé au Bureau d'autoriser monsieur le Président à signer cette convention d'occupation temporaire du domaine public.

Ensuite, nous allons avoir plusieurs dossiers de marchés qui ont été lancés. Le dossier n° B-2011-2252 a pour objet le lancement d'une procédure en vue de l'attribution de deux marchés de travaux pour l'année 2012 et les années suivantes pour un montant total de 4 800 000 € HT maximum pour 4 ans. Ce marché permet d'effectuer les travaux de génie civil nécessaires à l'entretien des ouvrages du patrimoine, de signalisation

lumineuse, il comprend les travaux, la fourniture et la pose de fourreaux ainsi que le tirage des câbles électriques et des fibres optiques. Ce marché se décompose en 2 lots géographiques : lot n° 1 : Lyon-Villeurbanne, lot n° 2 : les autres communes.

Les prestations pourront être attribuées à la suite d'une procédure d'appel d'offres ouvert. Chaque lot fera l'objet d'un marché à bons de commandes pour une durée ferme de 1 an, reconductible 3 fois une année. Le présent dossier concerne également l'autorisation donnée à monsieur le Président pour signer ces marchés.

Le dossier n° B-2011-2253 a pour objet le lancement d'une procédure en vue de l'attribution de 4 marchés d'études pour l'année 2012 et les 3 années suivantes 2013, 2014 et 2015 pour un montant total de 1 760 000 € HT pour 4 ans. Ce marché permet de s'attacher l'assistance du bureau d'études spécialisé pour procéder à des études techniques et expertises dans les domaines de l'arboriculture urbaine et du paysage. Ce marché a été composé en 4 lots couvrant l'ensemble du territoire et seront attribués séparément, soit à une entreprise seule, soit à un groupement solidaire. Le lot n° 1 : diagnostics et expertises d'arbres, le lot n° 2 : inventaires et plans de gestion de patrimoine arboré et études arboricoles, le lot n° 3 : diagnostics agrépédologiques, études de sol et tensiométrie, le lot n° 4 : formalisation graphique de projets de plantation.

Ces prestations seront attribuées à la suite d'une procédure d'appel d'offres ouvert et chaque lot fera l'objet d'un marché à bons de commandes pour une durée de 1 an, reconductible 3 fois une année. Le présent dossier concerne également l'autorisation donnée à monsieur le Président pour signer ces marchés.

Le dossier n° B-2011-2254 a pour objet le lancement d'une procédure d'appel d'offres ouvert en vue de l'attribution d'un marché de service pour l'année 2012 et éventuellement 2013, 2014 et 2015 pour un montant total de 640 000 € HT maximum pour 4 ans. Ce marché a pour objet de réaliser des comptages routiers automatiques et comporte pour cela des prestations suivantes : fournitures de tuyaux et maintenance. Ces prestations feront suite à une procédure d'appel d'offres ouvert, marché à bons de commande de 1 an, reconductible 3 fois une année avec un engagement de commande annuel minimum de 40 000 €. Le présent dossier concerne également l'autorisation donnée à monsieur le Président pour signer ces marchés.

Le dossier n° B-2011-2255 a pour objet le lancement d'une procédure d'appel d'offres ouvert en vue de l'attribution d'un marché d'études pour les années 2012, 2013, 2014 et 2015 pour un montant total de 1 120 000 € maximum pour 4 ans. Ce marché permet de réaliser des études de schéma directeur de jalonnement de niveau communal ou d'agglomération ainsi que des projets de définition des carrefours. Les prestations seront attribuées à la suite d'une procédure d'appel d'offres ouvert, marché à bons de commande pour une durée ferme de 1 an, reconductible 3 fois une année. Le présent dossier concerne également l'autorisation donnée à monsieur le Président pour signer ces marchés.

Le dossier n° B-2011-2256 concerne le lancement d'une procédure d'appel d'offres ouvert en vue de l'attribution d'un marché d'études pour 2012, 2013, 2014 et 2015 pour un montant total de 480 000 €. Ce marché permet, dans le cadre de la mise en œuvre de projet de voirie concernant les points noirs de l'agglomération, de s'attacher les services des bureaux d'études spécialisés dans le domaine de la circulation. Les prestations seront attribuées à la suite d'une procédure d'appel

d'offres ouvert, marché à bons de commande sur 1 an ferme, reconductible 3 fois une année.

Le dossier n° B-2011-2257 concerne le lancement d'une procédure d'appel d'offres ouvert en vue de l'attribution d'un marché de prestations d'assistance à maîtrise d'ouvrage pour les opérations liées au tunnel routier d'une durée de 4 ans. Ce marché permet aux services des tunnels de se faire assister par des équipes d'experts pour la gestion et l'exploitation de ces tunnels. Le marché actuel pour une durée de 4 ans atteindra le montant maximum dès l'année 2011. Les prestations pourront être attribuées à la suite d'un appel d'offres ouvert, marché à bons de commande avec durée ferme de 4 ans. Il s'agit aussi d'autoriser monsieur le Président à signer ce marché.

Le dossier n° B-2011-2258 concerne le lancement d'une procédure d'appel d'offres ouvert en vue de l'attribution de 7 marchés de service pour l'année 2012 et les 3 années suivantes pour un montant de 15 200 000 € HT. Ce marché permet de s'attacher les services d'entreprise spécialisés pour procéder à tous les travaux de taille, d'entretien des arbres, d'alignement des rues et places de l'agglomération. Ce marché a été décomposé en 7 lots géographiques qui seront attribués séparément à une entreprise seule ou groupement solidaire. Ces prestations pourront être attribuées à la suite d'une procédure d'appel d'offres ouvert, marché à bons de commande avec une durée ferme de 1 an, reconductible 3 fois une année. Il s'agit d'autoriser monsieur le Président à signer ces marchés.

Le dossier n° B-2011-2259 concerne une procédure d'appel d'offres ouvert en vue de l'attribution de deux marchés d'études identiques pour l'année 2012, 2013, 2014 et 2015 pour un montant total de 2 800 000 € HT maximum pour 4 ans. Ce marché permet de s'attacher les services de bureaux d'études spécialisés pour procéder à des études d'assistance technique dans le domaine des ouvrages d'art. Ce marché a été décomposé en 2 lots géographiques qui seront attribués séparément, entreprise seule ou groupement solidaire. Les prestations pourront être attribuées à la suite d'une procédure d'appel d'offres ouvert, marché à bons de commande pour une durée ferme de 1 an, reconductible 3 fois. Autorisation de signer ces marchés.

Le dossier n° B-2011-2260 concerne la commune de Chassieu. Il s'agit d'autoriser monsieur le Président à signer le marché de travaux de voirie et de réseaux divers correspondant à l'aménagement d'un giratoire en lieu et place du carrefour en T existant situé à l'intersection entre l'avenue Montgolfier et la sortie n° 9 de la rocade «est». L'opération est incluse dans le programme d'améliorations des accès au site d'Eurexpo. Cette opération est inscrite à la PPI. Conformément aux articles du code des marchés publics, une procédure d'appel d'offres ouvert a été lancée. La commission permanente d'appel d'offres, lors de sa séance du 25 mars 2011, a classé les offres et choisi la solution variante du groupement d'entreprises Jean Lefebvre Sud-Est/Stal pour un montant de 794 048 € TTC.

Le dossier n° B-2011-2261 concerne l'autorisation à donner à monsieur le Président de signer un marché de travaux de voirie pour la requalification de la route de la Nation sur la commune de Rochetaillée sur Saône (opération inscrite à la PPI). Une procédure d'appel d'offres ouvert a été lancée. Lors de sa séance du 4 mars 2011, la commission permanente d'appel d'offres a classé les offres et choisi celle du groupement d'entreprises Eurovia/De Filippis pour un montant de 549 194,16 € TTC.

Le dossier n° B-2011-2262 concerne l'autorisation à donner à monsieur le Président de signer un marché de travaux

d'aménagement d'assainissement pluvial et voirie du chemin des Gorges sur la commune de Saint Didier au Mont d'Or (opération inscrite à la PPI 2009-2014). Une procédure d'appel d'offres ouvert a été lancée et la commission permanente d'appel d'offres, lors de sa séance du 18 mars 2011, a classé les offres et choisi la solution du groupement d'entreprises Coiro/Stal/Serpellet pour un montant de 1 369 521,47 € TTC.

Voilà, monsieur le Président, pour l'ensemble de ces dossiers.

M. LE PRÉSIDENT : Merci bien. Nos collègues allaient nous dire que l'on ne faisait pas assez de travaux mais j'ai plutôt l'impression qu'en fait on débite quand même pas mal.

Pas d'opposition ?

Adoptés à l'unanimité.

Rapporteur : M. le Vice-Président ABADIE.

N° B-2011-2247 - Jonage - Autorisation donnée à Mme Martine Amsellam-Zaoui de déposer une demande de permis de construire portant sur le bien communautaire situé boulevard Louis Pradel et cadastré sous le numéro 536 de la section AM - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° B-2011-2248 - Lyon 3° - Grigny - Solaize - Autorisation de déposer des demandes de permis de démolir, une demande de déclaration préalable et de permis de construire - Délégation générale aux ressources - Direction de la logistique et des bâtiments - Service de la gestion administrative et financière -

N° B-2011-2249 - Vaulx en Velin - Autorisation de déposer une demande de permis de construire par la Ville sur un terrain communautaire pour l'extension du gymnase Valdo situé rue Lounès Matoub - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° B-2011-2250 - Vénissieux - Autorisation donnée à la commune de déposer une demande de permis de construire et toute autorisation d'urbanisme portant sur une parcelle appartenant au domaine public communautaire de 78 mètres carrés située rue Romain Rolland - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° B-2011-2251 - Vénissieux - Autorisation donnée à la société Alliade Habitat et à la Société lyonnaise de coordination immobilière de déposer une demande de permis de construire portant sur les biens communautaires situés avenue Marcel Cachin et cadastrés sous les numéros 1927, 2062, 2064, 2065 et 2066 de la section OE - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° B-2011-2263 - Bron - Prestations de maîtrise d'oeuvre de bâtiment pour la construction d'un troisième bâtiment pour l'IUT de l'Université Lyon 2° Lumière - Attribution et autorisation de signer le marché de maîtrise d'oeuvre, à la suite d'une procédure de concours restreint - Délégation générale aux ressources - Direction de la logistique et des bâtiments - Service de la gestion administrative et financière -

N° B-2011-2271 - Infogérance du parc de postes de travail et périphériques - Lancement de la procédure d'appel d'offres ouvert - Autorisation de signer le marché - Délégation générale

aux ressources - Direction des systèmes d'information et des télécommunications -

N° B-2011-2273 - Lyon 7° - Travaux pour la réutilisation d'un bâtiment situé 4, rue Ravier à Lyon 7°, en vue de l'installation du Conservatoire national des arts et métiers (CNAM) - Lot n° 13 : chauffage, ventilation, plomberie, sanitaire - Autorisation de signer un avenant n° 2 au marché - Délégation générale aux ressources - Direction de la logistique et des bâtiments - Service de la gestion administrative et financière -

N° B-2011-2274 - Lyon 7° - Travaux pour la réutilisation d'un bâtiment situé 4, rue Ravier, en vue de l'installation du Conservatoire national des arts et métiers (CNAM) - Lot n° 1 : Déconstruction-maçonneries - Autorisation de signer un avenant n° 2 au marché public de travaux - Délégation générale aux ressources - Direction de la logistique et des bâtiments - Service de la gestion administrative et financière -

N° B-2011-2275 - Mandat spécial accordé à M. le Vice-Président Jean-Michel Daclin pour une mission à Philadelphie (États-Unis) - Délégation générale aux ressources - Service des assemblées -

N° B-2011-2276 - Mandat spécial accordés à MM. les Vice-Présidents Hubert Julien-Laferrière et Gilles Buna pour une mission en Palestine et Israël - Délégation générale aux ressources - Service des assemblées -

M. LE PRÉSIDENT : Monsieur le Vice-Président Blein rapporte les dossiers n° B-2011-2247 à B-2011-2251, n° B-2011-2263, B-2011-2271, B-2011-2273, B-2011-2274, B-2011-2275 et B-2011-2276. Monsieur Blein, vous avez la parole.

M. le Vice-Président BLEIN, rapporteur : Oui, monsieur le Président. Le dossier n° B-2011-2247 vise à donner l'autorisation à madame Martine Amsellam-Zaoui pour déposer un permis de construire portant sur le bien communautaire situé boulevard Louis Pradel et cadastré sous le numéro 536 de la section AM.

Le dossier n° B-2011-2248 donne une autorisation de déclaration préalable pour le numéro 190 de la rue Garibaldi dans le 3° arrondissement, pour un permis de construire à Grigny sur la ZAC Chantelot en vue de la construction d'une déchèterie mutualisée entre Givors et Grigny, et pour un permis de démolir dans le 3° arrondissement au 59, avenue Lacassagne.

Le dossier n° B-2011-2249 autorise la Ville de Vaulx en Velin à déposer une demande de permis de construire sur le terrain communautaire situé rue Lounès Matoub, en vue de la réalisation de l'extension du gymnase Valdo.

Le dossier n° B-2011-2250 autorise la commune de Vénissieux à déposer une demande de permis de construire sur le tènement communautaire en cours de numérotation situé rue Romain Rolland.

Le dossier n° B-2011-2251 donne autorisation à la société Alliage Habitat et à la Société Lyonnaise de coordination immobilière de déposer une demande de permis de construire portant sur les tènements communautaires situés avenue Marcel Cachin à Vénissieux.

Le dossier n° B-2011-2263 concerne l'attribution et la signature pour le Président d'un marché de maîtrise d'œuvre de bâtiment pour la construction d'un troisième bâtiment pour l'IUT de l'Université Lyon 2° Lumière à Bron au groupement

d'entreprises X'TO/Cholley Ingénierie pour un montant de 530 700 € HT.

Le dossier n° B-2011-2273 vise à approuver l'avenant n° 2 au marché conclu avec l'entreprise Ferrard pour des travaux de chauffage, ventilation, plomberie et sanitaire, en vue de l'installation du Conservatoire national des arts et métiers.

Le dossier n° B-2011-2274 vise à approuver l'avenant n° 2 au marché conclu avec l'entreprise ACM Concept pour des travaux en vue de l'installation du CNAM. Il s'agit du lot n° 1 : déconstruction-maçonneries.

Le dossier n° B-2011-2271 approuve le lancement de la procédure d'appel d'offres ouvert, en vue de l'attribution d'un marché ayant pour objet l'infogérance du parc de postes de travail et périphériques de la Communauté urbaine, et approuve également le dossier de consultation des entreprises. Ce dossier vous autorise à signer le marché à bons de commande ayant pour objet l'infogérance du parc de postes de travail avec un montant minimum de 400 000 € HT et maximum de 1 200 000 € HT.

Le dossier n° B-2011-2276 vise à attribuer un mandat spécial à messieurs les Vice-Présidents Hubert Julien-Laferrière et Gilles Buna pour une mission en Palestine et Israël afin de relancer la coopération avec Be'er Sheva, d'élaborer les axes d'une nouvelle convention de coopération avec la ville de Jéricho et de dialoguer avec la représentation de la commission européenne à Jérusalem pour porter un projet «partenaires pour la paix». Cette mission devrait avoir lieu du 9 au 15 mai 2011.

Le dossier n° B-2011-2275 est retiré de l'ordre du jour.

Voilà, monsieur le Président.

M. LE PRÉSIDENT : Pas d'opposition ?

Adoptés à l'unanimité, M. Brachet n'ayant pris part ni au débat ni au vote du dossier n° B-2011-2251 (article L 2131-11 du code des collectivités territoriales).

Rapporteur : M. le Vice-Président BLEIN.

N° B-2011-2264 - Conception éditoriale et graphique, gestion éditoriale, prépresse d'une revue illustrée de prospective urbaine et sociétale - Autorisation de signer le marché à la suite d'une procédure d'appel d'offres ouvert - Délégation générale aux ressources - Direction des affaires juridiques et de la commande publique -

M. LE PRÉSIDENT : Monsieur le Vice-Président Bret rapporte le dossier n° B-2011-2264. Monsieur Bret, vous avez la parole.

M. le Vice-Président BRET, rapporteur : Il s'agit de la réalisation d'un projet éditorial porté par la direction de la prospective et du débat public. Concrètement, il s'agit de la conception et de la réalisation 3 fois par an d'une revue illustrée de prospective urbaine et sociétale. La commission permanente d'appel d'offres a retenu le groupement In Médias Res/Trafik pour un montant qui peut aller de 30 000 € à 115 000 € HT annuel. Il est proposé d'autoriser monsieur le Président à signer un marché à bons de commande correspondant à cette conception éditoriale.

M. LE PRÉSIDENT : Pas d'opposition ?

Adopté à l'unanimité.

Rapporteur : M. le Vice-Président BRET.

N° B-2011-2265 - Lyon 2° - Place Bellecour - Aménagement de la partie sud - Marché complémentaire lot n° 9 - charpente-couverture-gros oeuvre et marché complémentaire ; lot n° 10 - menuiserie extérieure et serrurerie des kiosques - Autorisation de signer les marchés négociés sans mise en concurrence - Délégation générale au développement urbain - Direction de l'aménagement -

M. LE PRESIDENT : Monsieur le Vice-Président Buna rapporte le dossier n° B-2011-2265. Monsieur Buna, vous avez la parole.

M. le Vice-Président BUNA, rapporteur : C'est encore une histoire de kiosque sur la place Bellecour. Les 3 kiosques «est» devaient être réhabilités et lorsque le toit a été enlevé, on s'est aperçu qu'il y avait quelques doutes sur la solidité. Il y a un rapport plein d'humour qui a été fait par l'entreprise Serrurerie Munoz qui précise que le risque principal est la chute des bouches par béton d'un poids de 4 tonnes par kiosque ainsi que l'effondrement total de la structure sur les gérants et les clients. Personne n'a pensé que le risque principal ne devait pas être pris en compte, et il y a un marché négocié qui s'est tenu avec l'entreprise chargée de réhabiliter les kiosques. Cela porte sur 2 lots et un surcoût de 474 000 € à la charge de la ville de Lyon, propriétaire des kiosques.

Ce dossier précise, mais cela concerne moins la Communauté urbaine, que la somme qui finalement sera destinée à la reconstruction de ces 3 kiosques, sera inférieure à ce qui était prévu initialement lors du lancement en 2009 de la conception des travaux.

M. LE PRESIDENT : Pas d'opposition ?

Adopté à l'unanimité.

Rapporteur : M. le Vice-Président BUNA.

N° B-2011-2268 - Fourniture de pièces détachées et prestations de maintenance pour les matériels hydrauliques et pneumatiques des stations d'épuration et de relèvement - Lancement de la procédure d'appel d'offres ouvert - Autorisation de signer les marchés - Direction de l'eau -

N° B-2011-2269 - Pierre Bénite - Fourniture de pièces détachées et prestations de maintenance pour l'unité de lavage des sables Actim STEP - Autorisation de signer un marché négocié sans mise en concurrence avec l'entreprise Actim - Direction de l'eau -

N° B-2011-2270 - Saint Germain au Mont d'Or - Aménagement de la station d'épuration - Autorisation de signer un marché de travaux à la suite d'une procédure d'appel d'offres ouvert - Direction de l'eau -

M. LE PRESIDENT : Monsieur le Vice-Président Colin rapporte les dossiers n° B-2011-2268 à B-2011-2270. Monsieur Colin, vous avez la parole.

M. le Vice-Président COLIN, rapporteur : Monsieur le Président, chers collègues, le dossier n° B-2011-2268 concerne le lancement d'une procédure d'appel d'offres ouvert pour la fourniture de pièces détachées pour la maintenance de matériels hydrauliques et pneumatiques des stations d'épuration et de relèvement. Ce marché fait l'objet de 2 lots, le premier faisant 15 000 € HT au minimum et 60 000 € HT au maximum, et le

deuxième faisant 5 000 € HT au minimum et 20 000 € HT au maximum.

Le dossier n° B-2011-2269 concerne l'autorisation à donner à monsieur le Président de signer un marché négocié sans mise en concurrence avec l'entreprise Actim concernant la fourniture de pièces détachées et prestations de maintenance pour l'unité de lavage des sables de la station d'épuration de Pierre Bénite. Ce marché comporte un engagement de commande de 150 000 € HT au minimum et de 600 000 € HT au maximum pour la durée du marché qui serait de 4 ans.

Le dossier n° B-2011-2270 concerne la commune de Saint Germain au Mont d'Or, plus particulièrement l'aménagement de la station d'épuration. Cette station date des années 1960 et une solution d'aménagement transitoire doit être faite au niveau de l'aménagement, dans sa phase 1, qui devrait être terminée pour fin 2011, et ensuite la phase 2 pour 2014 et 2016. Pour le moment, nous sommes dans la phase 1. Le démarrage des travaux est prévu en juin 2011 pour un montant de 2 602 900 € HT estimé et la commission permanente d'appel d'offres a choisi le groupement Saur SAS/SAS Eiffage TP pour un montant de 2 588 000,00 € HT.

Ce dossier fait l'objet d'une note au rapporteur déposée sur les pupitres :

Dans le paragraphe de l'exposé des motifs commençant par "Dans le respect des articles 53 et suivants du code des marchés publics, etc.", et dans le 1° - **Autorise** du **DECIDE**, il convient de lire :

- "pour un montant de 2 588 000 € HT, soit 3 095 248 € TTC",

au lieu de :

- "pour un montant de 2 587 400,00 € HT, soit 3 094 530,40 € TTC".

Dans le paragraphe 3° - **Le montant** du **DECIDE**, il convient de lire :

- "2 588 000 € HT" au lieu de "2 587 400,00 € HT"

et

- "588 000 € en 2012" au lieu de "587 400 € en 2012".

M. LE PRESIDENT : Pas d'opposition ?

Adoptés à l'unanimité.

Rapporteur : M. le Vice-Président COLIN.

N° B-2011-2272 - Fourniture et assistance technique au montage de pompes process pour l'UTVE de Lyon-sud et les stations d'épuration et de relèvement de la direction de l'eau - Marché composé de 3 lots - Autorisation de signer le marché, à la suite d'une procédure d'appel d'offres ouvert - Direction de la propreté -

N° B-2011-2277 - Pôle de compétitivité Imaginove - Soutien au projet de recherche et de développement Garden - Convention d'application financière avec la société Krysalide - Autorisation de signer l'avenant n° 1 - Délégation générale au développement économique et international - Direction des services aux entreprises - Pôle innovation -

M. LE PRESIDENT : Monsieur le Vice-Président Kimelfeld rapporte les dossiers n° B-2011-2272 et B-2011-2277. Monsieur Kimelfeld, vous avez la parole.

M. le Vice-Président KIMELFELD, rapporteur : Monsieur le Président, mes chers collègues, je rapporte le dossier n° B-2011-2272 à la place de monsieur Thierry Philip, dossier qui autorise monsieur le Président à signer des marchés pour la fourniture et de l'assistance technique au montage de pompes process pour l'unité de traitement et de valorisation énergétique de Lyon-sud et des stations d'épuration pour un montant total de 440 000 € HT en 3 lots.

Le dossier n° B-2011-2277 consiste en la prolongation d'une convention dans le cadre du pôle de compétitivité Imaginove. Nous avons acté un soutien sur un projet de recherche et de développement. C'est la prolongation de la convention pour aboutir au projet. Cette convention sera rallongée de 6 mois. Je vous remercie.

M. LE PRESIDENT : Pas d'opposition ?

Adoptés à l'unanimité.

Rapporteur : M. le Vice-Président KIMELFELD.

N° B-2011-2278 - Déplacement - Elaboration d'un modèle de simulation de déplacements partagé avec l'Etat et le Conseil général du Rhône - Convention de participation financière pour la réalisation d'enquêtes cordon et minéralogique sous coordination de l'Etat - Délégation générale au développement urbain - Direction de la planification et des politiques d'agglomération -

M. LE PRESIDENT : Je rapporte le dossier n° B-2011-2278 à la place de madame Michèle Vullien.

Il s'agissait de l'élaboration d'un modèle de simulation de déplacements avec l'Etat et le Conseil général. Pas d'opposition ?

Adopté à l'unanimité.

Rapporteur : M. COLLOMB.

N° B-2011-2279 - Actions de protection des espèces et des milieux - Attribution de subventions pour la connaissance, l'inventaire, la valorisation, la communication à la Ligue de protection des oiseaux du Rhône (LPO Rhône) et à la Fédération Rhône-Alpes pour la protection de la nature (FRAPNA) - Approbation de conventions - Délégation générale au développement urbain - Direction de la planification et des politiques d'agglomération -

N° B-2011-2280 - Actions de protection des espèces et des milieux - Préservation de la biodiversité - Attribution de subventions à la Fédération départementale des chasseurs du Rhône - Approbation de la convention d'application financière - Année 2011 - Délégation générale au développement urbain - Direction de la planification et des politiques d'agglomération -

M. LE PRESIDENT : Monsieur le Vice-Président Assi rapporte les dossiers n° B-2011-2279 et B-2011-2280. Monsieur Assi, vous avez la parole.

Monsieur le Vice-Président ASSI, rapporteur : Merci monsieur le Président. Il s'agit de 2 dossiers concernant l'attribution de subventions de fonctionnement et de signature de conventions.

Le dossier n° B-2011-2279 concerne la Ligue de protection des oiseaux du Rhône dans le cadre de la mise en œuvre d'une

politique de préservation de nos milieux et des espèces pour 2011. Il est attribué une subvention de fonctionnement d'un montant de 34 000 € au profit de la fédération Rhône-Alpes de protection de la nature (Frapna Rhône) dans le cadre de la mise en œuvre d'une protection publique de préservation des milieux et de leur convention.

Le dossier n° B-2011-2280 concerne, -et là on s'aperçoit que l'on peut faire cohabiter les gens qu'on pensait ne pas avoir les mêmes avis mais avec une bonne volonté, on y arrive- d'une part, l'attribution d'une subvention d'un montant de 21 000 € au profit de la Fédération départementale des chasseurs du Rhône dans le cadre de la mise en œuvre d'une politique de préservation des milieux et des espèces et, d'autre part, la signature de la convention. Je vous demande de bien vouloir approuver ces 2 dossiers. Merci.

M. LE PRESIDENT : Pas d'opposition ?

Adoptés à l'unanimité.

Rapporteur : M. le Vice-Président ASSI.

N° B-2011-2281 - Garanties d'emprunts accordées à des organismes de logements sociaux auprès de la Caisse des dépôts et consignations - Direction de l'évaluation et de la performance - Gestion dette garantie -

N° B-2011-2282 - Garanties d'emprunts accordées à des organismes de logements sociaux auprès du Crédit agricole centre-est et Caisse d'épargne - Direction de l'évaluation et de la performance - Gestion dette garantie -

N° B-2011-2283 - Garanties d'emprunts accordées à l'association Aralis auprès de l'Union des entreprises et des salariés pour le logement (UESL) Action logement - Direction de l'évaluation et de la performance - Gestion dette garantie -

N° B-2011-2284 - Garantie d'emprunt accordée à la société Batigère Rhône-Alpes auprès de la Banque commerciale pour le marché de l'entreprise (BCME-Crédit mutuel de Bretagne) - Direction de l'évaluation et de la performance - Gestion dette garantie -

N° B-2011-2285 - Garanties d'emprunts accordées à l'OPH de Saint Priest-Porte des Alpes Habitat auprès de la Caisse des dépôts et consignations - Direction de l'évaluation et de la performance - Gestion dette garantie -

M. LE PRESIDENT : Madame la Vice-Présidente Pédrini rapporte les dossiers n° B-2011-2281 à B-2011-2285. Madame Pédrini, vous avez la parole.

Madame la Vice-Présidente PÉDRINI, rapporteur : Merci monsieur le Président. Ces 5 dossiers comportent des garanties d'emprunts.

Le dossier n° B-2011-2281 porte sur des garanties d'emprunts accordées à des organismes de logements sociaux. Le prêteur est la Caisse des dépôts et consignations. Ce rapport regroupe les opérations immobilières de 4 entreprises sociales pour l'habitat : HMF Solendi, SNI Sud-Est, Semcoda, Société française d'habitations économiques. Pour ces organismes, leurs opérations sont garanties à 85 %.

Ce dossier propose également les emprunts souscrits par l'Association Aralis, entreprise intervenant uniquement dans le logement en diffus très social. Dès lors, ces opérations

sont garanties à 100 %. Pour l'ensemble de ces ESH, les opérations immobilières concernent 258 logements à construire, 24 logements en acquisition et 344 logements à réhabiliter. Le montant total à garantir est de 10 163 23 €.

Le dossier n° B-2011-2282 porte sur des garanties d'emprunts accordées à des organismes de logements sociaux dont le prêteur est le Crédit agricole Centre-Est et la Caisse d'épargne. Le rapport regroupe les opérations immobilières de 2 entreprises sociales pour l'habitat : Semcoda et Rhône Saône Habitat. Pour ces organismes, les emprunts garantis à 85 % concernent 138 logements en acquisition Vefa et pour ces opérations. Le montant total garanti est de 6 180 898 €.

Le dossier n° B-2011-2283 porte sur des garanties d'emprunts accordées à Aralis. Le prêteur est l'UESL Action logement. Ce dossier propose la garantie d'un prêt PLAI de 3 692 416 € pour 70 logements qui sont en fait des chambres en résidence étudiants.

Le dossier n° B-2011-2284 porte sur une garantie d'emprunt accordée à Batigère Rhône-Alpes. Le prêteur est la BCME Crédit mutuel de Bretagne. Il s'agit d'opérations de réhabilitation de 280 logements pour un montant à garantir de 5 525 000 €. Ce dossier fait l'objet d'une note au rapporteur déposée sur les pupitres :

Dans l'exposé des motifs, au quatrième tiret du point "*Phase d'amortissement*", il convient de lire :

"- taux révisable : Euribor + 0,62 %,"

au lieu de :

"- taux révisable : Euribor + 0,92 %."

Le dossier n° B-2011-2285 concerne des garanties d'emprunt accordées à OPH de Saint Priest-Porte des Alpes Habitat. Le prêteur est la Caisse des dépôts et consignations. Ce dossier présente 2 opérations garanties à 100 %. Elles concernent 260 logements à réhabiliter pour un montant de 6 910 000 €.

M. LE PRESIDENT : Pas d'opposition ?

Adoptés à l'unanimité.

Rapporteur : Mme la Vice-Présidente PÉDRINI.

M. LE PRESIDENT : Pas de remarques diverses ? Merci, nous en avons terminé.

La séance est levée à 11 heures 45.
